

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	28.04.2015	11:42	15.324	DEF	
	Annule et remplace				

Auteur(s): Doris Angst

Titre: Université de Neuchâtel: la biologie en danger?

Contenu:

Selon nos informations, la titulaire ad intérim de la chaire de botanique évolutive de l'Université de Neuchâtel quittera ses fonctions dans le courant de l'été 2015. A notre connaissance, son renouvellement n'est pas planifié.

Dans la vision biologie 2016-2018, il est prévu de créer des "structures durables et fortes pour la recherche et l'enseignement en biologie et médecine". La botanique est une branche fondamentale de la biologie et il nous paraît essentiel que l'enseignement et la recherche dans ce domaine soient maintenus au sein de l'Université de Neuchâtel.

En 2011, nous nous sommes déjà inquiétés de l'avenir de la chaire de botanique évolutive. Le Conseil d'État nous disait alors vouloir faire une évaluation. Et si celle-ci était positive, il disait vouloir stabiliser le poste. Il disait également que cette vision permet à "la biologie neuchâteloise de se profiler dans le paysage suisse des Hautes-Ecoles" et que l'Université de Neuchâtel n'est pas prête à laisser s'affaiblir l'un de ses fleurons.

Nous aimerions donc savoir:

Quelle a été le résultat de cette évaluation?

Est-ce que le Conseil d'État peut nous renseigner au sujet du maintien de la chaire de botanique évolutive?

Réponse écrite demandée:

oui

non

Auteur ou premier signataire	Autres signataires (suite)
Doris Angst	
Autres signataires (nom, prénom)	
Fabien Fivaz	
Cédric Dupraz	
Laurent Kaufmann	
Carol Gehringer	
André Frutschi	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

ENVOYER